

# Ville d'ECOUCEN

## AVIS AU PUBLIC

### Enquête publique du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°19/04 en date du 14 mars 2019, le Maire de la commune d'Ecouen a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme

A cet effet,

Monsieur Maurice FLOQUET, domicilié à Vauréal 95490 9 rue de l'Amazone, ayant pour profession receveur divisionnaire des impôts en retraite a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Ecouen, du 15 avril 2019 au 15 mai 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :

- Le lundi 15 avril 2019 – de 14h00 à 17h00
- Le samedi 27 avril 2019 – de 9h00 à 12h00
- Le jeudi 9 mai 2019 – de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 15 mai 2019 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie, adressées par courrier à l'attention de Madame le Maire, Mairie d'Ecouen – Place de la Mairie à Ecouen (95440) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [plu-enquetepublique@ecouen.fr](mailto:plu-enquetepublique@ecouen.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.